



HAL
open science

F1848 Départements réunis, 1:100 000, 1848, 17 feuilles, Tranchot

Jean-Luc Arnaud

► To cite this version:

Jean-Luc Arnaud. F1848 Départements réunis, 1:100 000, 1848, 17 feuilles, Tranchot. Jean-Luc Arnaud. La carte de France – Histoire et techniques, Parenthèses, pp.184-185, 2022, 978-2-86364-330-3. halshs-03688108

HAL Id: halshs-03688108

<https://shs.hal.science/halshs-03688108v1>

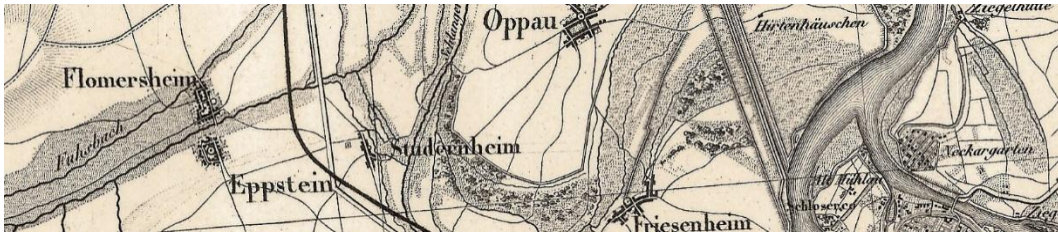
Submitted on 24 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License



F1848. Départements réunis, 1:100 000, 1848, 17 feuilles, Tranchot

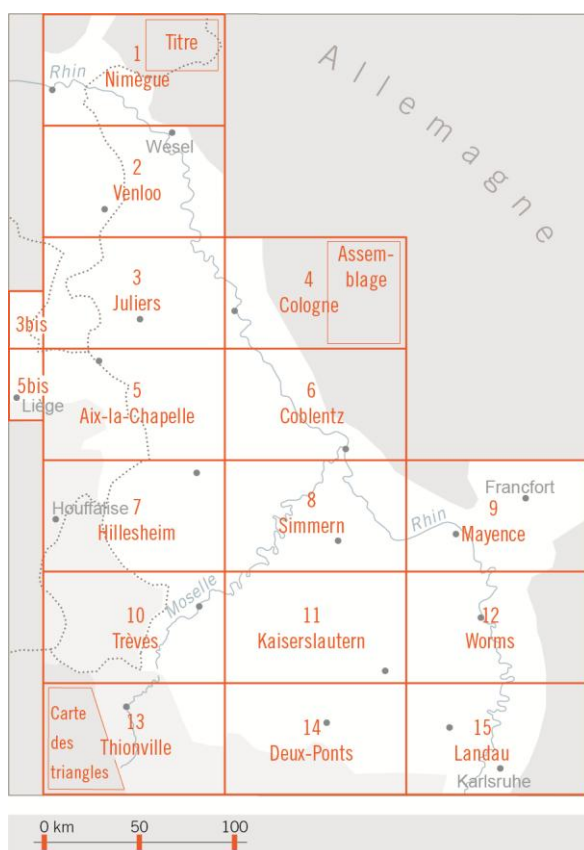
Jean-Luc Arnaud, « Départements réunis, 1:100 000, 1848, 17 feuilles, Tranchot », chapitre F1848 de *La carte de France, histoire et techniques*, Marseille, Parenthèses, 2022, p. 184-185.

A partir de 1794, puis du traité de Campo-Formio signé en octobre 1797 avec l'Autriche, la région située entre la frontière Nord-Est de la France et le Rhin est occupée par l'armée française. Pour en organiser l'administration, elle est partagée en départements désignés ensemble *les départements réunis*. En 1801, cette région est dotée d'un bureau topographique installé à Mayence et placé sous la direction de Jean-Joseph Tranchot. Il est chargé de dresser une carte détaillée de la région pour défendre la nouvelle frontière le long du Rhin¹.

Au contraire de la France d'Ancien Régime, la région ne bénéficie d'aucune description géodésique. Ainsi, comme il l'a fait en Corse quelques années auparavant [F1824], Tranchot commence-t-il par faire établir un canevas général de triangles appuyé sur des relevés astronomiques et rattaché à la méridienne de Paris². Sur cette base, la planimétrie est relevée à l'échelle 1:10 000 jusqu'en 1804. A ce moment-là, pour répondre aux demandes pressantes de l'empereur, il fait exécuter les relevés suivant à l'échelle 1:20 000 seulement. Le résultat est moins détaillé mais les travaux avancent plus rapidement. Dix ans plus tard, à la suite des défaites de Napoléon, alors que les trois quarts de la région ont été relevés, le bureau topographique de Mayence est dissous et les minutes de la carte sont transférées à Paris. Cependant, le traité de Vienne, qui attribue la Rhénanie et la Westphalie à la Prusse, stipule aussi que les relevés topographiques effectués dans le cadre de l'occupation française doivent être remis à l'armée Prussienne. Les dessinateurs du Dépôt de la guerre en effectuent alors des copies dans les meilleurs délais. Cette documentation est ensuite reprise, complétée et réduite à l'échelle 1:100 000 avant d'être

¹ . *Mémorial* 3, 1826, p. xxix. *Répertoire des cartes de l'Empire français publié par l'institut royal des ingénieurs néerlandais*, La Haye, Langenhuysen, 1856, p. 131. Voir aussi Schmidt, Rudolf, *Die Kartenaufnahme des Rheinlande durch Tranchot und v. Müffling 1801-1828*, Cologne, Peter Hanstein, 1973.

² . Desbrières, Michel, « Les travaux dirigés par Jean Joseph Tranchot sur la rive gauche du Rhin, 1801-1814 », *Bulletin du Comité français de cartographie* n° 191, 2007, p. 14-15 ; *Mémorial* 1, 1829, p. 216.



F1848/a. Départements réunis, 1:100 000, 1848

reportée sur cuivre à partir de 1822. Mais le Dépôt de la guerre a alors d'autres priorités, ainsi, les travaux de gravure sont-ils achevés 25 ans plus tard seulement. La première édition date de 1848³.

Cette carte est partagée entre quinze grandes feuilles et deux petites qui figurent les environs de Maastricht et de Liège ; elles sont gravées en taille douce et imprimées en noir. Chaque feuille, de 50 par 79 centimètres utiles, représente un territoire d'autant de kilomètres de côté⁴. Suivant le tableau d'assemblage, plusieurs feuilles s'étendent largement à l'est du Rhin mais elles sont le plus souvent incomplètes et la partie cartographiée de ce côté du fleuve ne dépasse jamais quelques kilomètres de largeur. Les zones laissées en blanc sur les feuilles par cette délimitation sont occupées par des indications complémentaires. Ainsi, la feuille numéro 1 – *Nimègue* – porte le titre général de la carte :

Carte topographique / des pays compris / entre la France, les Pays-Bas et le Rhin, / dressée / d'après les opérations géodésiques et les levés exécutés / par les officiers du corps des ingénieurs géographes, / de 1801 à 1814. / Gravée au dépôt général de la Guerre, / à l'Echelle d'un Mètre pour 100,000 Mètres. / Terminée sous la direction / du général de division Pelet / directeur du Dépôt général de la Guerre. / Paris 1848.

Pour sa part, la moitié droite de la feuille numéro 4 – *Cologne* – comporte le tableau d'assemblage de la série sous le titre :

Carte des Postes / et / tableau d'assemblage / de la / carte des pays compris / entre la France, le Pays-Bas / et le Rhin.

³ . Berthaut, Henri-Marie Auguste, *La carte de France, 1750-1898, étude historique*, Paris, Service géographique de l'armée, 1898, tome 1, p. 160.

⁴ . La région représentée ne couvre pas l'ensemble des neuf départements créés à l'issue du traité de Campo-Formio mais seulement ceux du nord et de l'est.



F1848/b. Les départements réunis au 1:100 000, extrait exemplaire

Une facture attentive aux particularités régionales. Dans la région de Worms, le code graphique adopté par le graveur exprime bien les multiples détours des anciens méandres du Rhin. – Extrait de la feuille n° 12 – Worms.

Conformément à son titre et de la même manière que sur les cartes d'étapes, le fond de ce tableau d'assemblage indique, pour chaque section de route, la distance (dans une unité non précisée) entre ses deux extrémités. La comparaison avec la feuille Sud-Ouest de la carte des étapes publiée en 1820 [F1811], montre qu'il s'agit de lieues communes de France. Cette comparaison témoigne aussi de fortes différences entre les deux documents quant à l'estimation des distances. Par exemple, entre Liège et Maastricht, on compte 6 lieues 1/3 en 1820 et 6 ½ suivant la carte de 1848, par contre, entre Aix-la Chapelle et Juliers, on compte 5 lieues 1/3 d'une part et 7 d'autre part... Enfin, la moitié gauche de la feuille numéro 13 – *Thionville* – est occupée par le canevas des triangles de premier ordre qui ont servi de base à la carte.

Chaque feuille est désignée par un numéro (de 1 à 15) et un titre correspondant à la localité la plus importante représentée. Son cadre porte deux échelles de coordonnées géographiques, en grades et en degrés ; la marge inférieure est occupée par trois échelles de coordonnées linéaires : en mètres, en lieues et en toises. La représentation cartographique n'est pas légendée mais elle distingue sans ambiguïté les bois, les marais et les prairies, les routes et les chemins, les digues... Le modelé du terrain est figuré suivant les prescriptions de la commission de 1826. Basées sur un éclairage zénithal, les valeurs de gris ne tiennent pas compte de l'orientation des pentes mais seulement de leur déclivité.

En 1867 puis en 1870, cette carte est mise à jour pour les voies de chemin de fer, les éditions correspondantes portent en-dessous du titre la mention *Complétée pour les Chemins de fer en 18xx*. En 1876, Edouard Rouby, signale la désuétude de cette carte et son manque d'exactitude. Il considère néanmoins qu'elle est plus claire et plus lisible que son équivalent à l'échelle 1:80 000 publiée par le gouvernement prussien⁵.



Chapitre précédent

Chapitre suivant

Sommaire

F1846. France, ponts et chaussées, 1:500 000, 1846-1876, 6 feuilles, ministère des travaux publics

F1852. France, 1:320 000, 1852-1934, 33 feuilles
Annexes

Les reproductions qui ne portent pas de mention d'origine particulière proviennent de l'Institut national de l'information géographique et forestière.

Ce texte et les dessins de l'auteur sont sous licence creative common : Attribution – ShareAlike 4.0. (CC-BY-SA).

⁵ . Rouby, Edouard Emmanuel, *La Cartographie au dépôt de la Guerre. Notice historique et descriptive sur les publications du dépôt de la Guerre*, Paris, J. Dumaine, 1876, p. 61-62.